

## Les actions à mettre en œuvre

Vous trouverez ici des pistes d'actions et des idées de mesures à mettre en œuvre pour engager votre établissement vers une mobilité plus durable.

En fonction des enjeux définis lors de votre diagnostic, définissez les leviers à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs de votre plan de mobilité et ainsi réduire la part de l'usage de la voiture individuelle et améliorer l'accessibilité de votre site.

Votre conseiller mobilité peut vous accompagner pour définir et mettre en place les actions les mieux adaptées à la situation de votre établissement.

### 1- Déplacements professionnels

- Acquérir ou louer une flotte de vélos
- Souscrire à un abonnement à un service d'autopartage (en complément ou remplacement de sa flotte de véhicules)
- Organiser et rationaliser les déplacements
- Vérifier si une alternative en transports en commun est possible
- Proposer des formations à l'écoconduite
- Privilégier les réunions en visioconférence
- Privilégier les modes décarbonnés pour les déplacements pros
- Instaurer une charte de bonnes pratiques au volant
- Renouveler sa flotte avec des véhicules à faibles émissions

### 2- Information et animation

- Nommer un référent mobilité
- Créer un kit d'accueil pour les nouveaux salariés
- Mettre en place un point info/actualité mobilité
- Intégrer des widgets d'information sur la mobilité
- Créer un plan d'accès multimodal
- Participer au Challenge Mobilité locaux ou le mettre en place
- Organiser une animation multimodale
- ...

À définir suivant l'axe ciblé :

- Axe 1 : Interroger
- Axe 2 : Sensibiliser
- Axe 3 : Initier le changement
- Axe 4 : Mobiliser sur un temps défini
- Axe 5 : Consolider les habitudes de mobilité

### 3- Management

- Mettre en place une convention télétravail
- Organiser les équipes postées en fonctions du lieu de résidence pour faciliter le covoiturage
- Souscrire des abonnements dans des espaces de coworking de proximité
- Organiser un groupe de travail mobilité en faisant appel aux salariés volontaires
- Faciliter les réunions à distance

### 4- Transport en commun

- Mettre des tickets Transport Régionaux/locaux à disposition (Pour les salariés covoitureurs (en cas de désistement) et en modes actifs (en cas de pluie)
- Rédiger un dossier de préconisations d'améliorations de la desserte Transport Régionaux/locaux
- Informer sur la prise en charge des frais de transport publics
- Mettre en place le Forfait Mobilité Durable
- Augmenter le montant de la prise en charge aux abonnements de transports publics (au-delà des 50% réglementaires)
- Rendre visible l'information sur la desserte Transport Régionaux/locaux /ter
- Mettre à disposition des tickets Transport Régionaux/locaux /TER pour les déplacements professionnels

- Faire intervenir un animateur Transport Régionaux/locaux pour un stand d'information sur site
- Adapter les horaires de travail à la desserte Transport Régionaux/locaux
- Partager via le PDMEC les demandes d'amélioration de l'offre Transport Régionaux/locaux

## 5- Logistique

- Faire appel à un service de coursiers à vélo
- Tester des solutions logistiques durables avec le programme CEE Marguerite. En savoir plus sur : <https://www.programme-marguerite.fr/>
- Organiser et rationaliser les tournées
- Mutualiser des commandes avec des entreprises voisines

## 6- Autopartage – Covoiturage

- Signer la Charte d'engagement de l'ADEME 'Employeur pro-covoiturage » : <https://employeursprocovoiturage.ademe.fr/>
- Mettre en place le Forfait Mobilités Durables
- Organiser les équipes postées en fonction du lieu de résidence pour faciliter le covoiturage
- Créer une communauté de covoitureurs sur la plateforme Covoit'Modalis-Périgord Vert
- Organiser un speed meeting entre covoitureurs
- Proposer des challenges covoiturage
- Créer une carte des trajets domicile-travail
- Mutualiser la flotte de véhicules avec une entreprise voisine
- Ouvrir la flotte de véhicules de l'entreprise aux salariés en garanties de retours (si imprévus avec le conducteur)
- Proposer des places de stationnement réservées aux covoitureurs

## 7- Modes actifs

- Proposer un espace de stationnement sécurisé et abrité
- Proposer des achats groupés de matériels de confort et de sécurité (casques, cadenas, petits outils...).
- Mettre en place le Forfait Mobilités Durables
- Proposer l'accès à des douches/vestiaires
- Organiser des formations de Vélo-école
- Organiser une session de marquage anti-vol de vélo
- Rédiger un dossier de préconisations pour améliorer les accès cyclistes/piétons issues des observations et de la pratique.
- Mettre à disposition des tickets Transport Régionaux/locaux aux salariés venant habituellement travailler à vélo, pour les intempéries
- Mettre à disposition une flotte de vélos pour les trajets professionnels et personnels.
- Organiser un challenge mobilité interne
- Mettre à disposition des équipements de pluie
- Mettre à disposition du matériel de réparation
- Fournir des kits vélos avec gilets réfléchissants, rustines...
- Proposer des ateliers de remise en selle/de réparation

## 8- Équipements

- Faire un diagnostic de flotte de véhicules pour mieux connaître les usages, la rotation des véhicules et ainsi optimiser la flotte.
- Investir dans une flotte de véhicules à faibles émissions
- Offrir aux collaborateurs des points de recharge pour les véhicules, les vélos ou les trottinettes.
- Proposer un espace de stationnement sécurisé pour vélos/trottinettes
- Acquérir ou louer une flotte de vélos pour les déplacements des collaborateurs
- Proposer des services de proximité pour réduire les déplacements notamment méridiens (conciergie, food trucks...).
- Aménager des salles de visioconférence
- Aménager des places de stationnement dédiés aux covoitureurs
- Prioriser l'accès au parking de l'entreprise
- Réduire le nombre de places de stationnement voitures individuelles

## 9- Mutualisation

- Mutualiser des commandes avec des entreprises voisines sur des fournitures de base pour optimiser les
- Créer une flotte de véhicules mutualisée à l'échelle de plusieurs entreprises/d'une zone d'activités
- Mettre en place une navette d'entreprises
- Créer un diagnostic d'accessibilité
- Mutualiser des aires de stationnement
- Réaliser des achats groupés de véhicules ou de vélos
- Organiser des temps d'échanges mobilité avec d'autres entreprises pour échanger des informations, mutualiser des ressources, créer des communautés de covoitureurs et de vélotafeurs.